



## INFO ET INSCRIPTION : PRESIDENT DE JURY (PJ) D'ATTELAGE

### Généralités

---

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour l'examen de président de jury (PJ).  
Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

### Définition de président de jury PJ

---

Le PJ est habilité à juger toutes les épreuves dans toutes les fonctions. Il a également le droit d'être engagé en qualité de président de jury responsable d'une manifestation.

### Conditions de promotion PJ

---

Être engagé régulièrement en tant que juge d'attelage dans l'espace de trois ans (36 mois).  
Avoir fréquenté 2 cours pour juges d'attelage ou constructeurs parcours dans l'espace de trois (3) ans.  
Être membre d'une société hippique ou d'attelage.  
Être en possession d'une licence FSSE.  
(Contrôle du plan du jury et des listes de présence aux cours).  
Avoir réussi l'examen PJ.

### Profil d'officiel (base)

---

#### Licence imposée

Par principe, une licence est requise pour devenir fonctionnaire de sport.  
Des demandes exceptionnelles doivent être présentées à la formation des officiels FSSE par les sociétés membres concernées.  
Aucune licence n'est imposée pour les fonctionnaires de sport ayant débutés leur formation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2001.

#### Examen

Un examen est exigé pour l'admission au degré de fonction définitif. De l'expérience pratique, la fréquentation des cours correspondants ainsi que la promotion pour le directoire de la discipline attelage sont donc requis.

Les personnes qui remplissent ces conditions présentent une demande sur le formulaire officiel à la formation des fonctionnaires FSSE. Les candidats pourront au besoin être convoqués à l'examen.

### Président de jury

---

Le nom du PJ sera publié dans le bulletin de la FSSE.

### Pratique de l'activité de fonctionnaire de sport

---

La pratique de l'activité de fonctionnaire de sport se compose d'un nombre minimal d'engagements par an. Un fonctionnaire de sport, qui n'a plus pratiqué d'activités durant 4 ans, est automatiquement tracé de la liste des officiels.

#### Congé :

Un PJ peut présenter une demande de congé auprès du secrétariat FSSE, formation des officiels, c'est-à-dire être dispensé des activités exigées. Passé un délai de quatre ans de congé, un examen pour PJ peut être exigé.

### Exigences du président de jury PJ

---

Afin d'obtenir le statut de président de jury, ce dernier doit assister à au moins 2 cours de formation continue dans l'espace de 3 ans (cours JP/CP/Juges).  
Comme président de jury il doit participer au cours de JP ainsi qu'au cours de juge ou au cours de constructeurs de parcours. Si ces exigences ne sont pas remplies, le JP sera mis au provisoire, veut dire est suspendu de sa fonction jusqu'à la participation du prochain cours. Pour les cours veuillez svp consulter le Bulletin FSSE.

### Restriction d'âge

---

Un âge minimal de 25 ans est requis pour devenir fonctionnaire de sport.  
L'activité de fonctionnaire de sport prend fin au 31 décembre de l'année durant laquelle le fonctionnaire de sport atteint ses 75 ans.

Les présidents de jury peuvent demander à être recalé au niveau de juge d'attelage, resp. du constructeur de parcours.

Les juges FEI conservent leur statut de PJ.  
Les conditions FEI sont valables pour les juges FEI.

### Droit de recours

---

Selon la juridiction de la FSSE.

Actualiser par le 01 août 2020



Schweizerischer Verband für Pferdesport  
 Fédération Suisse des Sports Equestres  
 Federazione Svizzera Sport Equestri  
 Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H  
 P.O. Box 726  
 CH-3000 Bern 22  
 Tel. +41 (0)31 335 43 43  
 Fax +41 (0)31 335 43 58  
 info@fnch.ch, www.fnch.ch

Nom : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_  
 NPA/Lieu : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Natel : \_\_\_\_\_  
 E-Mail : \_\_\_\_\_  
 Lieu : \_\_\_\_\_

Fédération Suisse  
 des Sports Equestres  
 Papiermühlestrasse 40 H  
 Case postale 726  
 3000 Berne 22

Date : \_\_\_\_\_

### Inscription à l'examen : Président de jury

J'ai officié aux manifestations suivantes :

	Date	Lieu			
1 <sup>ère</sup> année			CP		J
			CP		J
			CP		J
2 <sup>ème</sup> année			CP		J
			CP		J
			CP		J
3 <sup>ème</sup> année			CP		J
			CP		J
			CP		J
			CP		J

Je suis en possession d'une licence de la FSSE. N° licence : .....

Date de naissance : .....

J'ai suivi les cours suivants (au moins un par année)

Cours de juge Lieu : ..... Date : .....

Cours de constructeur de parcours Lieu : ..... Date : .....

Autres cours..... Lieu : ..... Date : .....

Signature du requérant : .....

Nous recommandons la promotion du requérant au titre de président de jury.

Nom du président de jury :

Nom du président de jury :

Lieu / Date / Signature :

Lieu / Date / Signature :